

JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M^r: DE V.

N^o: XXXV.

J U L I E T 1789.

Dimanche 12.

LE Duc de Curlande ayant nommé depuis quelque temps déjà, Mr. de Manteufel Délégué de sa part au près du Roi; l'Ordre Equestre du dit Duché de Curlande, a élu & nommé en la même qualité de Délégué de sa part, Mr. le Baron de Heyking Chevalier des Ordres de Malte & de St. Stanislas; qui eût en consequence l'honneur de remettre ses lettres de Crédence à Sa Majesté & à Messieurs les Maréchaux de la Diète. On croit que la Noblesse de Curlande portera ses plaintes à la Suzeraineté, tant contre le Duc-Vaflal, que contre un Rescrit que ce Prince doit avoir surpris ici aux Chancelleries Roya-

(1)

les, & qu'il veut ériger en *Decret*, quoi qu'il soit connu, que les Chancelleries ne forment point un Tribunal pour la Curlande, dont les affaires politiques ou matières d'Etat sont du Ressort de la Diète de Pologne; & les affaires litigieuses civiles, des Jugemens de Relations.

Mr. le Prince Poniński a été arrêté sur les frontières de la Prusse, par Mr. Rudnicki Lieutenant d'Artillerie. Il a été ramené immédiatement après à Varsovie; & logé aux casernes de l'Artillerie où il sera désormais détenu.

*SUITE DES REFLEXIONS SUR
LES PROGRES DE L'ESPRIT
PUBLIC.*

De l'esprit public considéré dans les rapports que les nations peuvent avoir entre-elles.

Mes réflexions seront principalement dirigées contre ceux qui ont dit: *Il y a chez les Polonois dix à douze partis différents, c'est une nation en qui l'on ne sauroit prendre de confiance.* or il ne faut pas croire que nous nous formions ici des chimères, pour avoir le plaisir de les combattre; au contraire nous savons certainement, que cette assertion a déjà passé en axiome chez plus d'un politique; & il faut convenir qu'elle offre quelque apparence de réalité; car par exemple, il est sûrement plus

commode en arrivant dans un pays, d'y trouver des bonnets & des chapeaux, des co-cardes blanches & des cocardes jaunes; car alors il suffit de faire écraser l'un des côtés de la bascule, pour s'élever facilement sur l'autre. Mais aussi l'on m'accordera sans doute, que si de pareilles commissions avoient souvent été enjointes, aux hommes chargés des intérêts des souverains, il n'est pas probable que le ministère dont ils sont revêtus, eut mérité de l'opinion des peuples, ce saint respect qui fait la base du droit des gens; ce respect que l'on avoit chez les grecs pour celui qui portoit l'olivier, que l'on a encore chez les sauvages, pour celui qui présente le calumet de paix.

L'Ecosse étoit encore un pays bien commode, pour les propagateurs de l'influence étrangère & du despotisme intérieur. Les Macdonald, les Mac Leod &c &c étoient des seigneurs cheris de leurs vassaux, & de leurs clients, qui ne pensoient, ne se battoient que pour eux; ces sortes d'associations étoient appellées clams: lorsqu'on avoit gagné le *Lard* ou seigneur, l'on étoit sûr du reste; mais il n'y a plus de clam en Pologne, l'on y est du parti d'une opinion, & non du parti d'un homme. La puissance étran-

gère alliée, doit convaincre & non gagner; Elle doit faire valoir les services & s'attendre à de la reconnaissance. L'on a vu dans le nord un état qui n'est point républicain, calculer strictement ses forces, & ne point remplir ses engagements: Il est très probable qu'en pareil cas nous eussions fait tout le contraire.

J'ai cherché à faire entrevoir quel seroit sous les rapports d'allié, un peuple gouverné par l'opinion & je crois qu'il mérite encore plus de confiance dans ses rapports avec *la grande République fédérative Européenne*. Dont la paix est certainement l'intérêt le plus universel. Dans un objet aussi neuf l'on ne peut guère raisonner que par analogie ainsi prenons la France qu'on peut dire gouvernée par l'opinion, car l'esprit de corps n'est qu'un esprit public moins étendu, bien différent de l'intérêt particulier, dont les états généraux n'offrent aucun symptôme, puisque tous y veulent contribuer & que les partis tout comme ici n'ont point de chef. Or l'on conviendra que la France, ne trouble point aujourd'hui cette paix tant désirée. Quand au fantaisies de la nation l'on dit qu'elles s'opposent au bien qu'on veut lui faire. Mais questce que ce retard auprès des fantaisies des cabinets, dont une seule vient

de faire perir 100,000. hommes par les maladies,
égorger toute une ville avec les fêmes & les
enfans &c &c &c.

Je bornerai ici mes remarques sur l'empire
de l'opinion, ses conquêtes peuvent s'étendre
jusques a un mieux presque incalculable pour
nous & le temps ce grand élément de toutes
les régénéérations peut seul nous éclairer sur
le sort de celle ci.

P O S T S C R I P T U M.

*La Commission de Guerre s'occupant à présent,
à régler tout ce qui a rapport à l'habillement
& aux armes de l'infanterie, l'on a mis en avant
un projet qui, comme toutes les nouveautés, éprouve de
vives contradictions. Il s'agit de donner aux
soldats au lieu de sabres, des hâches aux quelles
l'on pourra adapter le fer d'une pelle; & ce fer
qu'ils attacheront sur la poitrine, la garantira des
coups de feu. Les partisans du projet disent:
1. qu'une telle arme défensive, ajoutera à la confi-
ance & au courage du soldat 2. qu'il est fort
agréable à un poste détaché, de pouvoir tout de
suite construire une redoute s'il est en plaine, &
faire un abatis s'il est dans les bois 3. que
la hâche fait des blessures plus profondes que le*

sabre, expérience que l'on peut faire sur la première place de bois 4. que la hâche n'est point étrangère à la main du Payfan polonois, ces gens la étants tous churpentiers & bucherons; et même dans quelques parties du palatinat de Cracovie, ils en ont fait une arme de jet. A cela les aduersaires répondent 1. que cette manière de s'armer est laide & a mauvaise grace. 2. que cela est inutile & pourroit donner un ridicule à l'armée Polonoise 3. que la hâche embrassera le premier rang, l'ors qu'il mettera un genou en terre pour tirer. Mais les partisans du projet ne restent point en arriere, & répliquent. 1. que la hache n'embrassera pas le premier rang, lorsqu'il mettra un genou pour tirer 2. qu'il est à peuprès démontré que cette partie du maniement est inutile & que l'armée Russe y a renoncé. Nous nous garderons bien de décider cette grande querelle; & après avoir exposé les moyens des deux parties, nous laisserons aux leſseurs a en juger. Ceux qui voudront acquérir des idées neuves sur l'utilité des armes défensives anciennes, & l'insuffisance des armes offensives modernes, doivent lire l'ouvrage de Mr. le Marquis de Brezé, intitulé Réflexions sur les préjugés militaires, particulièrement aux pages 8. & 141.

